



HAL
open science

Précarité économique, instabilité de l'emploi et pratiques sociales en Syrie

Thierry Boissière

► **To cite this version:**

Thierry Boissière. Précarité économique, instabilité de l'emploi et pratiques sociales en Syrie. *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 2005, 105-106, pp.109 - 131. 10.4000/remmm.2719 . hal-01925460

HAL Id: hal-01925460

<https://hal.science/hal-01925460>

Submitted on 27 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée

105-106 | 2005

Le travail et la question sociale au Maghreb et au Moyen-Orient

Précarité économique, instabilité de l'emploi et pratiques sociales en Syrie

Economic insecurity, employment instability and social practices in Syria

Thierry Boissière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2719>

DOI : 10.4000/remmm.2719

ISSN : 2105-2271

Éditeur

Publications de l'Université de Provence

Édition imprimée

Date de publication : 15 janvier 2005

Pagination : 109-131

ISBN : 2-7449-535-6

ISSN : 0997-1327

Ce document vous est offert par Université Lumière Lyon 2



Référence électronique

Thierry Boissière, « Précarité économique, instabilité de l'emploi et pratiques sociales en Syrie », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 105-106 | janvier 2005, mis en ligne le 12 janvier 2012, consulté le 16 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2719> ; DOI : 10.4000/remmm.2719



Les contenus de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Thierry Boissière*

Précarité économique, instabilité de l'emploi et pratiques sociales en Syrie

Abstract. *Economic insecurity, employment instability and social practices in Syria.*

In the past twenty years, Syria has experienced periods of growth alternating with periods of economic instability, followed by a weakening of the welfare State and attempts at economic liberalisation and labour market segmentation; as a result, an increasing number of people have suffered from the deterioration of working conditions. This study begins with an analysis of social and economic practices used to cope with these difficulties by two categories of workers: state employees and wage workers in the private sector. Next, it focuses on some patterns of resource mobilisation that have recently developed in the Syrian society.

Résumé. Alors que la Syrie connaît depuis une vingtaine d'années une alternance de périodes de croissance et de crises économiques, qui se sont accompagnées d'un affaiblissement de l'État social, de tentatives de libéralisation économique et d'une segmentation du marché du travail, une part de plus en plus importante de sa population subit une précarisation de ses conditions de travail. Cet article décrit d'abord les pratiques sociales et économiques mises en place par deux grandes catégories de travailleurs, les agents de l'État et les salariés du secteur privé, pour faire face à cette situation. Dans une seconde partie, il présente quelques formes de mobilisation de ressources qui se développent plus généralement dans la société syrienne.

* Anthropologue, Université Lumière Lyon 2, Groupe de Recherche sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GREMMO), Lyon.

La Syrie connaît depuis plusieurs années une situation économique instable caractérisée par une augmentation de l'emploi précaire et par le déclin du secteur public et de la protection sociale organisée par l'État. Une part croissante de la population syrienne se trouve ainsi confrontée à des situations de paupérisation et de précarisation économique. C'est dans ce contexte que j'ai souhaité interroger la façon dont des citoyens de la petite classe moyenne et de la classe populaire, fragilisés par cette situation, mobilisent des ressources sociales et économiques pour survivre¹.

Après avoir présenté les conditions dans lesquelles la précarité progresse en Syrie, je décrirai les pratiques que deux grandes catégories de salariés, les agents de l'État et les travailleurs du secteur privé, développent pour y faire face. J'évoquerai enfin quelques-unes des pratiques de mobilisation de ressources qui se développent plus généralement dans la société syrienne, pratiques faisant appel à des formes anciennes mais aussi nouvelles ou renouvelées d'entraide et de coopération².

Précarités, solidarités et changements sociaux

J'emprunte la notion de précarité à des études menées dans les années 1980-90 en France sur la "nouvelle pauvreté" liée à la montée du chômage de masse et à l'effritement de la société salariale. Une série de transformations a en effet affecté dès cette époque les fondements de l'État social, malmenant les dispositifs protecteurs et fragilisant les relations de travail dans une société « d'individus qui ne trouvent, ni en eux-mêmes ni dans leur entourage immédiat, la capacité d'assurer leur protection » (Castel, 2003 : 7). Dans ce difficile contexte économique et social, la notion de précarité a d'abord désigné « un ensemble hétérogène de situations instables génératrices de difficultés nouvelles pour des franges de la population jusque-là à l'abri de la pauvreté ». L'analyse de la précarité va évoluer, au début des années 1990, vers « une analyse des processus pouvant conduire de la précarité à l'exclusion au sens d'un cumul de handicaps et d'une rupture progressive des liens sociaux » (Paugam, 1996 : 12), conduisant à une désaffiliation des personnes les plus vulnérables. Ne pouvant plus s'appuyer sur les formes de solidarité du passé et sur l'aide déclinante de l'État, une part croissante de la population française se trouve ainsi de plus en plus marginalisée.

C'est à une situation historique et sociale très différente que nous avons affaire en Syrie. Transposer la réflexion française sur la précarité dans ce contexte oriental

1. Cet article s'appuie sur un séjour effectué à Damas au printemps 2003. Je remercie tous ceux qui m'ont à cette occasion apporté leur aide, en particulier Mohammad al-Dbiyat, Rizqallah al-Hillan, Salam Kawakibi, Ali Saleh et Friederike Stolleis. Je me suis également servi d'éléments recueillis lors d'une recherche effectuée entre 1990 et 1995 sur l'agriculture urbaine dans la vallée de l'Oronte en Syrie centrale (Boissière, 2004).

2. Je ne présenterai ici que les pratiques « privées » d'entraide et de coopération, laissant de côté ce qui relève du clientélisme politique, religieux ou associatif et tout ce qui pourrait encore émaner de l'aide sociale de l'État.

rend en effet nécessaire la prise en compte des particularités d'une société encore peu industrialisée, récemment ouverte à l'économie de marché et fonctionnant à la fois sur une présence autoritaire de l'État et sur des formes sociales anciennes de coopération et d'entraide.

En Syrie, comme dans les autres pays arabes, l'individu n'est jamais totalement isolé. En ville et dans le monde rural, il initie – ou participe à – des relations d'échange, d'entraide et d'obligation dans le cadre d'un lignage, d'un clan ou d'une tribu, d'un groupe professionnel mais aussi d'un quartier ou d'un village. Se développent ainsi diverses formes de protections rapprochées permettant aux individus, y compris aux plus démunis, de faire face aux aléas de la vie. La société a donc intégré dans son fonctionnement et dans sa structure mêmes les risques ordinaires et extraordinaires de l'existence, au prix d'une certaine rigidité sociale, puisque assignant à chacun un rôle au sein d'une famille, d'un corps de métier, d'une communauté. Les solidarités s'inscrivent alors dans l'histoire locale et la mémoire des groupes et donnent lieu à des obligations (protection mutuelle, soutien politique, solidarité dans les affaires d'honneur) et à des échanges (de biens, de services, de paroles...). Dans une telle société, « la précarité de l'existence fait partie de la condition de tous et ne rompt pas l'appartenance communautaire » (Castel, 1995 : 39).

La société syrienne connaît cependant depuis une cinquantaine d'années d'importantes mutations, tant sociales que démographiques et économiques ; mutations dont les principaux facteurs ont été la généralisation de l'instruction, l'industrialisation, le développement du salariat et une urbanisation qui concerne désormais une majorité (55 %) de la population (PNUD, 1999).

Ainsi, la transformation depuis les années 1950 des villes anciennes, ramassées sur elles-mêmes, caractérisées par la densité des relations sociales et des réseaux en des villes ouvertes, présentant des territoires éclatés et disparates où chaque groupe finit par produire son propre environnement social, cette transformation induit des ruptures dans les relations entre citoyens d'origines et d'appartenances sociales différentes. Les distances se sont ainsi accrues entre citoyens et néo-citoyens, entre classes aisées et classes populaires, entre quartiers bourgeois et quartiers pauvres, la ville cristallisant des inégalités qui s'inscrivent davantage qu'autrefois dans la répartition des espaces urbains, renforçant le tri social.

Les changements ont également concerné le dispositif politique et économique syrien. Rompant avec le système des notabilités citadines, le régime populiste qui s'est mis en place au début des années 1960 a privilégié un modèle de développement économique dans lequel l'État jouait un rôle central. Ce modèle, basé sur le développement planifié de l'agriculture, de l'industrie et du secteur public, a cependant connu à partir des années 1980 une crise rendant nécessaire un certain nombre de réformes. Un processus très contrôlé de libéralisation économique a été alors engagé avec pour objectif d'ouvrir plus largement l'économie syrienne à l'entreprise privée et aux capitaux étrangers et d'injecter des fonds privés dans certains secteurs nationalisés, marquant ainsi le déclin des monopoles d'État et menaçant l'emploi des salariés de ces mêmes secteurs. Si dans un premier temps

cette ouverture a produit des effets positifs, avec une forte croissance au début des années 1990, elle a rapidement atteint ses limites pour déboucher sur une récession (-1,5 % en 1999) dès la fin de cette même décennie³, accentuant ainsi les inégalités dans une population où une majorité des travailleurs n'obtiennent, tous secteurs et statuts confondus, que des revenus médiocres et subissent des conditions de travail de plus en plus difficiles.

On peut dès lors se demander jusqu'à quel point ces mutations et cette tentative de libéralisation économique, en renforçant les situations de précarité ou en en créant de nouvelles, ont affecté les formes anciennes d'entraide, de coopération et de protection. Comment les gens réagissent-ils lorsque les crises économiques les privent d'un revenu suffisant ? Comment pallient-ils les carences du système public de protection sociale⁴ ? Que reste-t-il des formes anciennes de protection contre les risques ? Assiste-t-on, avec la libéralisation économique, à l'avancée de valeurs plus individualistes au détriment des appartenances communautaires ? La population syrienne échappe-t-elle à la désaffiliation qui semble désormais affecter des franges importantes de nombreuses sociétés occidentales ?

Deux catégories différemment touchées par la précarité : les agents de l'État et les salariés du secteur privé

Deux catégories de travailleurs me semblent plus particulièrement intéressantes à interroger et à comparer parce que statutairement éloignées l'une de l'autre mais toutes deux touchées par la crise économique et le processus de libéralisation : les agents de l'État, longtemps protégés par leur statut et par le régime baathiste mais qui ont connu depuis les années 1980 une baisse importante de leur niveau de vie ; les salariés du secteur privé, bénéficiaires potentiels de l'ouverture économique, mais dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Ces catégories vivent actuellement deux types de précarités et de rapport au travail et à l'emploi : les agents de l'État s'appuient sur une activité stable mais qui le plus souvent n'assure plus qu'une part minoritaire du revenu, les salariés du privé pratiquent une activité précaire dont la durée quotidienne

3. Outre le fait que la libéralisation s'est heurtée aux intérêts des salariés du secteur étatique, à la lourdeur bureaucratique et aux ambiguïtés du régime, les investissements réalisés se révèlent encore insuffisants et se sont faits essentiellement dans des secteurs à faibles investissements et à profits rapides : les transports, les biens d'équipement, l'habillement et le secteur médical. Quant aux investissements étrangers, ils restent encore discrets. L'absence d'un secteur bancaire autonome handicape également l'expression des initiatives privées. À cela s'ajoute une méconnaissance des marchés extérieurs et de leurs normes qui limite les chances d'exportation des produits syriens. Sur les politiques de libéralisation économique en Syrie, lire notamment J. Cornand, 1997 ; E. Kienle, 1994 ; F.H. Lawson, 1990 ; R. Melki, 1994.

4. Caractérisé notamment par l'absence d'un système de santé unifié, par l'éclatement des systèmes de couverture sociale et par le nombre croissant de travailleurs non déclarés, sans statut et ne bénéficiant donc d'aucune couverture sociale...

ne permet de dégager que peu de temps pour compléter ailleurs un revenu pourtant insuffisant.

Les salariés de l'État : baisse des revenus et pluriactivité

Les salariés de l'État représentaient environ 900 000 personnes en 2002, soit 17 % de la population active syrienne⁵. C'est dans les années 1960 que fut mis en place cet important secteur étatisé. Le gouvernement syrien a alors appliqué une politique autoritaire et populiste, d'abord lors de la courte union avec l'Égypte de Gamal Abdel Nasser (1958-1961) puis à la suite de la prise du pouvoir par le parti Baath en 1963. Il a tenté de contrer l'influence des notables en les privant de leurs ressources et en obtenant une assise populaire aussi large que possible. Pour cela, il a imposé un changement dans les relations de travail avec une législation favorable aux travailleurs, une réforme agraire, un développement du salariat public et d'un secteur étatique dans le cadre d'une économie planifiée et centralisée.

Le secteur étatique s'est constitué dès 1965⁶ avec la nationalisation des banques et des principales industries du pays. L'État détenait alors 75 % des capitaux investis dans l'industrie, reléguant le secteur privé aux petits établissements commerciaux et artisanaux. Cette même année a été imposé le monopole de l'État sur l'exploitation des richesses du sous-sol, du coton, du ciment, du sucre, du tabac ainsi que sur la production électrique. Un système de protection sociale sectorisé a aussi été mis en place, assurant, dans le public comme dans le privé, une prise en charge des soins sur la base de l'appartenance aux entreprises ou à des caisses mutuelles qui dépendent des syndicats ou des unions professionnelles (Longuenesse, 1993 : 151-154).

Les années 1970, décennie de relative croissance économique indirectement liée au gonflement dans le monde arabe de la rente pétrolière, ont vu se renforcer le secteur public grâce au "Mouvement de rectification" initié par Hafez al-Assad et destiné à corriger les excès des premières années du régime baathiste. Tout en prenant des mesures en faveur du secteur privé⁷, l'État va réaliser de grands projets industriels dans de nombreux secteurs (textile, métallurgie, agro-alimentaire, chimie...) et d'importants aménagements (infrastructures de transport, barrages et systèmes d'irrigation), tout en développant l'emploi public. Les travailleurs

5. Principaux secteurs d'activités selon le *Syrian Statistical Abstract* (2002) : l'électricité (3,5 % des agents), les transports (4 %), l'équipement (4,2 %), le secteur pétrolier (4,3 %), l'agriculture et la réforme agraire (5,2 %), l'administration locale (6 %), l'industrie (8 %) et enfin l'éducation qui, à elle seule, emploie un tiers des agents (32,5 %). Ne sont pas pris en compte dans ce décompte l'armée, la police et les services de renseignements.

6. Les premières nationalisations eurent lieu en 1961 mais furent remises en cause à la fin de l'union avec l'Égypte. Les usines furent alors rendues à leurs propriétaires pour être à nouveau nationalisées en 1965.

7. Début d'ouverture aux capitaux étrangers du commerce, du tourisme, des transports et de la construction. D'après Michel Chatelus (1981), cette ouverture était surtout destinée à capter les capitaux issus de la rente pétrolière.

du secteur étatique ont ainsi constitué pendant ces deux décennies, avec les paysans, les principaux soutiens au régime. Ils ont été regroupés et organisés en coopératives et syndicats strictement contrôlés. Ces organisations, structurant et quadrillant la société, devaient se substituer aux anciennes appartenances communautaires et aux formes anciennes de protection, de subordination et de clientélisme.

Au-delà de ses fonctions mobilisatrices de forces politiques et re-distributrices de ressources économiques⁸, la mise en place d'un secteur public a en effet représenté pour de nombreux Syriens un changement dans les conditions d'existence et la possibilité d'un développement à la fois collectif et individuel. Ce secteur semblait rendre possible une rupture avec les anciennes dépendances économiques et sociales grâce à un revenu mensuel garanti. Le secteur étatique octroyait également de nombreux avantages symboliques : passer par exemple du travail de la terre au travail en usine ou de bureau a représenté pour beaucoup de fils de paysans un changement de statut et une ascension sociale considérables.

L'extension du salariat public a aussi pu entraîner une certaine individualisation, en tous les cas une redéfinition des rapports entre liens de parenté et rôles économiques au sein de la famille, le patriarche chef de famille perdant le contrôle direct d'une partie du revenu familial. Alors que l'activité agricole, commerciale et artisanale s'exerce souvent dans un cadre familial élargi, le recrutement salarial dans le secteur étatique s'est fait sur une base plus individuelle ou par le biais de réseaux distincts de ceux du milieu professionnel familial, le jeune travailleur acquérant ainsi une certaine autonomie financière et sociale.

Le secteur public connaît cependant à la fin des années 1970 une grave crise qui marque les limites de son mode de gestion et de la stratégie de développement du régime. L'industrie connaît ainsi une importante baisse de production liée à la fois à une mauvaise organisation, aux sureffectifs, aux difficultés d'importer des matières premières et des pièces de rechange et à une baisse de l'aide accordée à la Syrie par les pétromonarchies. Le secteur privé, encore limité à des entreprises de petite taille, bridé par un système étatisé et bureaucraté, n'a pas pu alors jouer un rôle moteur dans la relance économique. Conséquence directe de la mauvaise gestion du secteur public, une importante crise des changes éclate au milieu des années 1980, entraînant une forte inflation, la dévaluation de la livre syrienne, dont la valeur a été divisée par trois par rapport au dollar et le gel des salaires du secteur étatique.

Les salariés de ce secteur ont alors connu une forte baisse de leur niveau de vie, le revenu de la grande majorité d'entre eux ne suffisant désormais plus pour assurer leur survie quotidienne et cela en dépit d'augmentations fréquentes

8. Le développement d'un important secteur public dans les années 1960-70 relève en effet en partie d'une économie de redistribution des ressources alimentant les réseaux de clientèle sur lesquels le pouvoir s'appuie alors. Comme le soulignait Michel Seurat (1980 : 35), « la justification première (de la création d'une usine du secteur public) n'est pas tant de dégager un profit que de susciter une dépense, laquelle, en s'inscrivant comme un enjeu dans les stratégies politiques au sens large du terme, est en réalité une source de pouvoir ».

(+ 25 % en 1989, + 25 % en 1991, + 30 % en 1994, + 25 % en 2000). 80 % des agents de l'État gagnent actuellement moins de 7 000 livres⁹ par mois (hors primes et avantages), ce qui ne permet pas à un ménage urbain avec enfants de vivre plus d'une dizaine de jours. Pour ces agents, il est devenu vital de trouver un complément au salaire régulier.

Les agents de l'État forment une catégorie de salariés en réalité peu homogène, certains d'entre eux occupant des positions stratégiques par rapport à certaines ressources qui leur permettent d'échapper, grâce aux pratiques de corruption, à la paupérisation qui frappe une majorité de leurs collègues. La crise économique n'a fait qu'accroître ces pratiques devenues quasi-institutionnelles. Des pans entiers du secteur public sont ainsi concernés : policiers, douaniers, fonctionnaires des Antiquités, services municipaux qui contrôlent les infractions aux règlements de la construction, enseignants d'université qui vendent les sujets d'examens, agents chargés de la répression des fraudes et de la surveillance des prix, fonctionnaires de la Justice, commissions des marchés publics, etc. La corruption renforce les rapports de subordination tout en révélant aussi une hiérarchie informelle liée à des positionnements stratégiques qui ne sont parfois guère en rapport avec la représentation officielle et commune de la fonction. Sa perception par le public varie cependant selon la position sociale du "corrompu". Perçue comme illégitime lorsqu'elle bénéficie aux fonctionnaires les mieux placés, la corruption est en revanche considérée comme participante, pour les fonctionnaires les plus modestes, d'une forme d'aumône légale : le bakchich devient alors *zakât*...

La pratique quotidienne de plusieurs activités s'est par ailleurs généralisée chez les salariés du secteur public. Jocelyne Cornand (1994 :140) soulignait dans les années 1990 que

« l'augmentation rapide du coût de la vie enregistrée depuis le milieu des années quatre-vingt a largement favorisé l'extension de la pluriactivité (...) en Syrie (...). Désormais, il n'est plus rare qu'une personne exerce deux, voire trois métiers, en particulier si elle travaille dans le secteur public... ».

La pluriactivité fut pourtant longtemps interdite dans la fonction publique, mais devant sa généralisation, une loi a officialisé cette pratique (art. 65 de la "loi fondamentale du travail unifié" de janvier 1985). Ainsi, alors que la pluriactivité ne concernait dans les années 1970 qu'une minorité des salariés du public, c'est désormais une majorité d'entre eux qui organise ses journées entre son travail pour l'État et une ou plusieurs activités complémentaires. Un enseignant du secondaire gagne actuellement en moyenne 7 000 livres par mois auxquelles peut s'ajouter le revenu de cours particuliers. Ce premier revenu peut-être complété par une activité exercée l'après-midi et parfois par une troisième activité exercée en soirée ou une partie de la nuit :

Yasser, enseignant de français dans un lycée damascène, est aussi chauffeur de taxi l'après-midi (le véhicule a été acheté en association avec l'un de ses frères qui l'utilise le matin et en soirée) et gardien de nuit dans une entreprise de matériaux

9. 100 Livres syriennes = 2,34 euros (janvier 2001).

de construction. Ces activités cumulées lui permettent certains mois de doubler son revenu d'enseignant, ce qui est à peine suffisant pour pourvoir aux besoins de sa femme (sans emploi) et de leurs trois enfants (Damas, avril 2003).

Par le biais de la pluriactivité, un nombre croissant d'agents de l'État participe ainsi à temps partiel au secteur privé en trouvant à s'employer dans certains secteurs d'activités comme l'artisanat traditionnel ou le commerce, en créant eux-mêmes leur petite entreprise ou leur activité (taxi, épicier, écrivain public, petites activités marchandes de rue...) ou en travaillant dans une entreprise familiale déjà existante (exploitation agricole, atelier textile, petit commerce...).

On a ainsi assisté, à la fin des années 1980, au retour dans les exploitations agricoles de la périphérie de Homs¹⁰ de toute une population qui avait quitté l'activité agricole une quinzaine d'années auparavant pour travailler dans les administrations, dans l'enseignement et surtout dans l'industrie chimique locale. La forte dégradation de leur niveau de vie à partir de 1985 les a contraints à revenir travailler dans les exploitations familiales, sans pour autant quitter leur travail salarié.

Sayf al-Dîn (40 ans en 1994) a quitté à 20 ans l'exploitation de son père pour travailler d'abord dans un hammam de Homs puis comme ouvrier à l'usine de phosphates. Il n'a alors jamais cessé d'aider son père, lui consacrant quelques heures par semaine contre de petits approvisionnements en légumes. Mais depuis 1985, il travaille au moins quatre heures par jour dans le jardin, sous la direction de son père, tout en restant ouvrier. Ainsi, sur un revenu de 9 000 livres mensuelles en 1994, 4 000 livres proviennent de l'usine et 5 000 livres du jardin. À cette somme de 5 000 livres, qui est parfois portée à 6 000 et parfois réduite à 3 000 selon les saisons, les prix du souk et la qualité des récoltes, il faut bien sûr ajouter tous les avantages en nature (fruits, légumes, lait, œufs). Son père doit lui abandonner peu à peu l'exploitation. Au terme de cette transmission son revenu mensuel moyen sera porté à 16 000 livres : 4 000 livres provenant de l'usine et 12 000 livres de l'exploitation (Homs, août 1994).

Dépendre de nouveau de la famille constitue pour beaucoup de ces salariés une rupture dans une trajectoire d'individualisation que semblait rendre possible le service de l'État. Ces salariés ne se retrouvent cependant pas complètement dépourvus, puisqu'ils peuvent encore se prévaloir de certains avantages liés à la fonction publique : apport d'un revenu fixe et garanti permettant de mieux gérer un ou plusieurs revenus secondaires plus aléatoires, accès à une coopérative d'achats, à des aides familiales, aux caisses mutuelles, à la sécurité sociale, à des réseaux socioprofessionnels et parfois politiques... autant d'éléments contribuant à atténuer les effets de la dépendance familiale¹¹. Les activités complémentaires

10. Située à quelques 160 kilomètres au nord de Damas, Homs (630 000 habitants) est la grande ville industrielle de Syrie centrale. Elle a longtemps entretenu dans sa banlieue ouest une région de jardins maraîchers irrigués bordant le fleuve Oronte et exploités par des citadins agriculteurs. Marginalisés économiquement, ces jardins sont désormais menacés par l'urbanisation.

11. Comme le souligne V. Perthes (1997 : 97) : « Public employment, however, has several advantages: almost total protection against dismissal, old-age pensions, free medical care and

s'ajoutent ainsi à une activité stable qui, bien que souvent minoritaire dans le budget du ménage, constitue l'activité du statut déclaré, une distinction étant désormais faite dans le discours des individus entre "l'activité statutaire ou identitaire" (enseignant, employé, fonctionnaire, responsable de production...) et une ou plusieurs "activités alimentaires" (agriculteur, taxi, épicier, ouvrier du textile...).

Les salariés du privé : instabilité de l'emploi et aggravation des différenciations

Les salariés du secteur privé représentent à peu près 30 % de la population active¹², la moitié d'entre eux travaillant sans être déclarés¹³. Ils connaissent bien sûr des situations très différentes selon leur niveau de qualification (ingénieurs, techniciens, ouvriers qualifiés, manœuvres...). Ils se répartissent pour une minorité d'entre eux dans quelques grandes entreprises étrangères et nationales (surtout présentes dans le tourisme, l'exploitation pétrolière, l'agroalimentaire, les nouvelles technologies de la communication et le secteur médical et pharmaceutique) et pour la grande majorité dans un nombre important de micro-entreprises. Les conditions salariales varient d'un cas à l'autre et révèlent différents degrés de précarité : salariés déclarés bénéficiant d'une couverture sociale¹⁴ et médicale parfois assurée par l'entreprise elle-même, salariés non déclarés, sans horaires fixes et sans couverture sociale... Une même entreprise peut faire travailler un ou plusieurs ouvriers déclarés et permanents, assurant ainsi une continuité technique, avec un nombre parfois plus important d'ouvriers non déclarés beaucoup plus mobiles. À cela peuvent s'ajouter ces non-salariés travaillant hors protection sociale que sont les jeunes apprentis, qui connaissent une importante rotation, et les aides familiaux.

continued, though somewhat reduced, wage payment during sick-leave. Many public-sector establishments have kindergartens and consumer cooperatives, and free transport is often available to and from the under-serviced suburbs where most of the working class lives. In the private sector, only large, modern establishments offer similar benefits and services... ».

12. Principaux secteurs d'activités selon le *Syrian Statistical Abstract*, (2002) : les transports et les communications (5,4 %), l'industrie et l'artisanat (12 %), le bâtiment (12,3 %), l'hôtellerie, la restauration et le commerce (14,5 %) et enfin l'agriculture (30 %), secteur où la main-d'œuvre familiale non déclarée est la plus importante.

13. D'après la Commission chômage du Ministère des affaires sociales et du travail (citée par *www.Syria-report.com*, octobre 2003). Cette estimation, qui est à considérer avec précaution, ne semble pas prendre en compte le travail féminin, de plus en plus important et majoritairement non déclaré (80 % des femmes travailleraient sans statut légal), ainsi que celui des enfants de moins de 15 ans.

14. Tout employeur de trois salariés ou plus doit verser annuellement pour chacun d'eux au système d'assurance sociale (*tāmināt ijtimā'īyyā*) une cotisation correspondant à un mois de salaire. Le salarié est de son côté soumis à une retenue de 7 % de son salaire. Cette réserve constitue l'indemnité qu'il recevra en cas de licenciement ou d'accident du travail et lors de sa mise à la retraite. Si l'inscription à ce système est obligatoire, les fraudes sont néanmoins massives. Seules s'y soumettent pleinement les entreprises publiques et les entreprises privées les plus grandes.

Mais ce sont les journaliers non déclarés, sous-payés et multipliant les embauches de très courte durée qui posent le plus directement la question de la précarité dans le secteur privé. La crise économique qui affecte la Syrie à partir de la fin des années 1990¹⁵ a provoqué une forte montée du chômage et du sous-emploi¹⁶ et une partie de plus en plus importante de la population syrienne¹⁷ se retrouve sans autre perspective que de subir les contraintes d'une épuisante survie quotidienne, alternant périodes d'activité et d'inactivité. L'application, à la demande du FMI et de la Banque mondiale, d'une politique d'ajustement structurel visant à diminuer les subventions publiques sur certains produits et services (le prix de l'électricité a ainsi augmenté de 100 % en 2003) a renforcé les difficultés de vie quotidienne des plus précaires. Un nombre croissant de travailleurs, pour beaucoup d'origine rurale récente, enchaînent ainsi les petits boulots de vendeurs de rue, de manutentionnaires, de manœuvres ou de personnel de service (nettoyage, gardiennage, courses) pour le compte de petits entrepreneurs et de particuliers, petits boulots qui ne leur permettent que d'acheter au jour le jour les aliments nécessaires à leurs repas, essentiellement du pain¹⁸, des olives et du fromage. Obsédés par leur survie quotidienne, à la merci du moindre problème de santé, ces journaliers construisent leur rapport au travail sur des objectifs à très court terme, vivant ainsi dans une incertitude permanente. Les solidarités de proximité

15. L'économie syrienne a en effet connu à partir de 1996 une nouvelle phase de récession dont les causes ne sont pas à chercher uniquement dans l'insuccès de l'ouverture libérale. Il faut aussi signaler les effets négatifs de la disparition de l'URSS en 1991, longtemps principal débouché des produits syriens, et la chute des prix du pétrole alors que l'économie syrienne est en grande partie dépendante de cette ressource (80 % des exportations de la Syrie proviennent du secteur pétrolier). La sécheresse qui a sévi de 1996 jusqu'au début des années 2000 a eu des conséquences catastrophiques sur une agriculture qui représente encore 26 % du PIB. Enfin, plus récemment, la guerre américaine en Irak a brutalement coupé la Syrie d'un marché qui avait pris de l'importance depuis quelques années (40 % du pétrole exporté par la Syrie était irakien) et a provoqué une baisse sensible de la fréquentation touristique.

16. La reprise de la croissance économique qui semble se faire jour depuis 2000 (+ 3,5 % en 2001), reste cependant insuffisante pour inverser cette tendance. La situation de l'emploi a été jugée assez préoccupante pour que soit créée en 2001, au ministère des Affaires Sociales et du travail, une commission chargée de recenser les chômeurs et de trouver des solutions à leur situation. Cette commission estimait en 2002 que 1 200 000 Syriens pouvaient être considérés comme chômeurs, soit 23 % de la population active. Ces chiffres doivent cependant être considérés avec prudence. Outre qu'ils s'appliquent plus à une catégorie administrative qu'à une catégorie sociale, ils résultent à la fois de l'enregistrement de quelques 800 000 demandeurs d'emplois, essentiellement des diplômés espérant encore trouver du travail par le biais de l'État avant d'envisager, pour beaucoup, un départ à l'étranger (pays du Golfe, Europe, Amériques), et d'une estimation portant à 400 000 les personnes à la recherche d'un emploi non enregistrées en Syrie.

17. Les jeunes sont les premiers touchés par le sous-emploi : seule une minorité des 250 000 arrivants chaque année sur le marché de l'emploi trouvera un travail. D'après Agnès Levallois (2001), 72 % des jeunes de 15 à 24 ans se trouvaient ainsi au chômage en 1999. Cette situation d'instabilité de l'emploi et de précarité économique retarde dramatiquement l'autonomisation de ces jeunes vis-à-vis de leur famille et surtout un mariage qui continue à constituer le passage obligé à l'âge adulte.

18. 10 kg de pain (80 livres) peuvent ainsi nourrir huit personnes (2003).

(famille, quartier) constituent alors, pour ces tâcherons, les principaux réseaux pourvoyeurs d'emplois et les derniers garde-fous contre la grande pauvreté¹⁹.

Le salaire moyen mensuel des salariés du secteur privé se situe actuellement autour de 6 000 livres syriennes²⁰, ce qui est bien sûr insuffisant²¹. La majorité des salariés des entreprises travaille cependant toute la journée, ce qui rend peu aisée la pratique d'une activité complémentaire. Le complément de revenu se constitue alors le plus souvent par le biais des heures supplémentaires ou d'un travail en fin de journée.

Il peut s'agir de petites activités marchandes, déjà signalées comme constituant également une des ressources des agents de l'État. Tolérées par les autorités, elles ont l'avantage de pouvoir se pratiquer en dehors des heures de bureau ou d'atelier, de ne nécessiter qu'un faible investissement et de pouvoir être aussi facilement mises en place que rapidement abandonnées : vente dans la rue (*bi-l-rasîff*), à même le sol ou dans de petits véhicules tractés, d'objets aussi divers que des cassettes audio et vidéos, des lunettes de soleil, des cigarettes, des billets de loterie, des bibelots, des livres, des vêtements, des bijoux artisanaux. Ces activités, pratiquées seulement par les hommes, en partie alimentées par le commerce de contrebande, semblent connaître un accroissement significatif en période de crise économique, occupant ainsi de nombreux espaces publics de centre-ville²² mais aussi de quartiers périphériques, offrant dans ce dernier cas les services d'un petit commerce de proximité.

Ahmad (41 ans) est manœuvre du bâtiment. Il est marié et père de trois enfants âgés de 2 à 15 ans. Sa famille (comme celle de sa femme) est originaire de la région de Deir 'Atiyé, plus précisément du village de Humayra, dans le Qalamoun. Son grand-père y possédait des terres et une maison. Il a tout vendu en 1964 pour venir travailler à Damas. Il s'est alors spécialisé dans le crépi des maisons anciennes. Dès son arrivée, il a acheté une maison dans le quartier périphérique de Mukhayam (camp de réfugiés palestiniens). Ahmad vit maintenant à Tadamoun, un quartier de la banlieue sud de Damas, avec sa femme, ses enfants mais aussi son père et sa mère dont il a la charge. Il a deux frères, qui travaillent aussi comme manœuvres. Ils se rendent de chantier en chantier. Ils utilisent ainsi tout un réseau d'entrepreneurs qui leur fournissent du travail, mais il est de plus en plus difficile d'en trouver. Ahmad travaille matinée et après-midi sur des chantiers et le soir (de 17 heures à 23 heures), il vend des cassettes vidéo et musicales dans son quartier. Il les achète 16 à 17 livres pièce et il les revend 25 livres. Il possède une charrette qu'il gare près de chez lui, toujours à la même place. Cette activité lui rapporte

19. Sur ce « *semi-prolétariat* » lire V. Perthes, 1997 : 99-101.

20. Bénéficiant d'une égalité de traitement dans le secteur public, les femmes gagnent en revanche 20 % de moins en moyenne que les hommes dans le secteur privé.

21. Actuellement, la viande de mouton est vendue 350 LS le kilo, un mois de déplacements en transports en commun (micro-bus) coûte en moyenne 300 LS par personne et le loyer mensuel d'un studio dans la banlieue de Damas est d'environ 1500 LS...

22. Dans le centre de Damas, ces petites activités marchandes se concentrent en fin d'après-midi et jusque tard dans la soirée sur le pont al-Assad, sur les trottoirs dominant le fleuve Barada, dans le quartier de la gare du Hidjaz ou encore au pied des remparts de la citadelle.

en moyenne 200 livres par soir. De son revenu mensuel, 7 000 livres proviennent des chantiers et 3 000 de la vente de cassettes. À cela s'ajoutent les petits travaux de couture et de tricot que sa femme effectue occasionnellement pour le compte de boutiques ou de particuliers du quartier et qui lui rapportent 300 à 400 livres par semaine de travail. Ce revenu de 10 000 à 11 600 livres permet de faire vivre sept personnes (Damas, avril 2003).

On peut enfin signaler les activités liées aux services à domicile : des travailleurs effectuent, après leur journée de travail, de petits travaux de maçonnerie ou de plomberie ou encore de nettoyage chez des particuliers et se constituent parfois une clientèle régulière. Ces activités d'appoint semblent se construire, dans un premier temps du moins, sur l'activation de réseaux de voisinage, l'essentiel de la clientèle se recrutant dans un même quartier. Certains de ces *factotums* itinérants organisent leurs déplacements à partir d'un téléphone portable dont le numéro circule et s'ouvrent ainsi à une clientèle plus large.

Pratiques sociales face à la précarité

Même si les regroupements patrilignagers se sont fragilisés et étiolés du fait notamment de l'urbanisation, la famille reste la principale pourvoyeuse d'emplois et de capitaux ainsi que le premier cercle de solidarité dans les classes populaires. C'est grâce à la famille que les individus les plus précarisés économiquement tiennent malgré tout debout. Cette entraide familiale se construit dans le rapport diversifié que les membres d'une même parentèle entretiennent avec les ressources économiques et sociales qu'ils mobilisent pour le bien collectif. Si pour des raisons de clarté de présentation j'ai séparé les secteurs public et privé, ceux-ci peuvent bien sûr cohabiter dans l'activité d'un même individu et au sein d'une même famille et permettre ainsi de jouer sur des ressources complémentaires : accès familial à une coopérative d'achat ou à une mutuelle du secteur public, mobilisation de réseaux d'activités d'appoint dans le privé. Les pratiques sociales face à la précarité dépassent donc l'individu et s'inscrivent dans des complémentarités familiales.

L'existence d'une petite entreprise familiale (exploitation agricole, épicerie, atelier artisanal...) peut ainsi offrir, grâce aux activités relativement stables qu'elle permet, une sorte de filet social de sécurité rendant viable l'alternance de périodes d'activités et d'inactivité dans des métiers aussi précaires que ceux du bâtiment, du transport ou de la manutention. Le cas de cet agriculteur de Hama²³ est de ce point de vue significatif :

Rafiq est un célibataire de 30 ans. Il est le frère cadet d'un agriculteur (34 ans) qui travaille avec son père (75 ans) sur une exploitation agricole de 5 hectares. Rafiq

23. Hama (372 000 habitants) est située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Homs. La ville possède comme Homs une zone de jardins irrigués occupant les berges de l'Oronte et exploités par des citadins agriculteurs.

a quitté cette exploitation à 16 ans pour devenir maçon. Il a d'abord été apprenti chez un de leurs voisins, dans le quartier al-Sharqiyyeh, puis, après son service militaire, il est allé travailler quelques années au Liban. Il est enfin rentré à Hama où il y avait de gros chantiers à la suite des événements de 1982²⁴. Depuis, il passe d'un chantier à l'autre, sans trop savoir de quoi sera fait le lendemain et sans être certain de pouvoir toujours trouver du travail, mais cela ne l'inquiète pas. Il lui arrive d'attendre plusieurs semaines avant de pouvoir se faire à nouveau engager. Il travaille alors avec son frère qui le fait participer aux revenus du jardin (Hama, juillet 1993).

L'exploitation agricole fournit ici une activité intermédiaire stable entre deux périodes de travail plus irrégulier. Elle fournit ainsi une marge de manœuvre suffisante pour que l'instabilité ou la mobilité de certains métiers ne constituent pas un handicap et un drame social. L'un des membres de la famille – le père ou le frère – assure la permanence de l'exploitation en tant que “ressource de sécurité” pour d'autres membres qui vont et viennent mais qui peuvent un jour (re)devenir des agriculteurs à temps plein. L'exploitation apparaît donc comme un élément stable dans l'économie familiale rendant possible par ailleurs une certaine instabilité de l'emploi.

Les liens que certaines familles néo-citadines ont su maintenir avec la campagne constituent aussi un recours important. Ces familles vivant en ville peuvent recevoir de la part de parents restés au village un approvisionnement régulier complétant un salaire insuffisant. Il est bien connu que les fonctionnaires les moins corrompus sont ceux qui, d'origine rurale, ont conservé une terre ou dont une partie de la famille est encore paysanne.

Parallèlement, il existe des formes d'exode rural inachevé : des salariés travaillent en ville tout en résidant dans des localités rurales parfois assez éloignées où ils bénéficient de la propriété d'un logement et de ressources agricoles complémentaires :

Farid a 26 ans. Il est marié et a un enfant. Il habite dans le village de sa famille, Sha'ara, situé à mi-chemin entre Damas et Deraa. Sa famille est propriétaire de terres et pratique l'élevage. Dès son mariage, son père lui a offert un bout de terrain et toute la famille s'y est mise pour l'aider à construire sa maison. Ne trouvant pas de travail salarié sur place, il fait quotidiennement l'aller-retour pour travailler sur des chantiers de construction à Damas. Il a trois frères et beaucoup (?) de sœurs. Un de ses frères travaille aussi à Damas comme ouvrier à la tâche. Le plus jeune s'occupe de l'exploitation familiale (élevage). L'avant dernier fait son service militaire. Comme manœuvre de chantier, Farid gagne 1 800 livres par semaine. Ses trajets lui coûtent 300 livres par semaine. Il n'a cependant aucun loyer à payer et son approvisionnement est en grande partie assuré par sa famille. Il estime que beaucoup de jeunes de son village font aussi l'aller et retour sur Damas pour travailler essentiellement dans le bâtiment (Damas, avril 2003).

24. Une violente insurrection des Frères musulmans, déclenchée au printemps 1982, a été très durement réprimée par les unités spéciales de l'armée syrienne, provoquant la mort de plusieurs milliers de Hamiotés et la destruction d'une grande partie de la vieille ville.

Étudier la précarité telle qu'elle est gérée à l'échelle de la famille rend nécessaire la prise en compte du travail des femmes. Elles se chargent traditionnellement de la constitution des réserves (*mouné*) de légumes et de viandes qui permettront de passer l'hiver, le principe étant d'acheter au moment où les prix sont au plus bas (été) et de consommer au moment où ils sont au plus haut (hiver). Ces conserves ont toujours joué un rôle central dans la survie des familles rurales comme citadines et continuent encore de nos jours à occuper une place importante dans l'économie familiale²⁵.

Mais désormais, face à la baisse du revenu des ménages et aux difficultés à trouver du travail, de nombreuses femmes travaillent aussi chez elles à façon, effectuant de petits travaux de couture, du tricot, de la dentelle, des travaux de finition, afin de répondre à des commandes de voisins ou même de commerçants. L'argent gagné grâce à ce travail, qui n'est d'ailleurs pas reconnu comme tel par les hommes, sert essentiellement à entretenir les enfants.

Beaucoup de femmes des milieux populaires travaillent également hors de chez elles (ménages, industries manufacturières) et rapportent de l'argent dans un foyer où l'homme est régulièrement contraint à l'inactivité. Comme le souligne Youssef Courbage (2002), dans les années 60-70 les ménages syriens pouvaient se contenter d'un seul salaire ou d'un revenu unique et les femmes étaient à peine visibles dans la sphère productive. Avec la récession économique des années 80, elles ont été de plus en plus nombreuses à offrir leur force de travail à l'extérieur du domicile familial. Longtemps réservée aux seules célibataires, l'activité féminine salariée est désormais aussi importante chez les femmes mariées.

On assiste enfin depuis quelques années à la collectivisation de certaines dépenses au niveau de la famille élargie. Des familles, où existent parfois des disparités de revenus, mettent en place un système de caisse familiale (*jam'iyât abliyah*). Cette caisse a souvent pour origine une dépense collective : un mariage, un décès... une souscription familiale, pouvant impliquer plusieurs dizaines de personnes, elle permet alors de réunir la somme nécessaire. Le système peut ensuite se pérenniser et permettre de faire face à des dépenses inopinées liées par exemple à une hospitalisation ou à une absence momentanée de travail.

Au-delà du cercle familial, on peut mobiliser, à partir de démarches plutôt individuelles, les réseaux amicaux, de voisinage ou professionnels²⁶.

On voit par exemple se multiplier la réalisation en association (*mushâraka*) de petites opérations économiques ne nécessitant qu'un faible investissement de départ et ne représentant pas de grands risques financiers. Également présent dans les circuits familiaux, ce type d'opérations peut aussi bien concerner l'achat de quelques têtes de bétail que d'un commerce ou encore d'un taxi ou d'un

25. Sur l'économie des *mouné*, lire Aïda Kanafani-Zahar, 1994.

26. Je ne traiterai pas ici de la question à la fois trop vaste et mal connue de l'émigration syrienne au Liban, mais il est évident que les mobilités régionales d'un très grand nombre de Syriens participent pleinement des stratégies déployées face aux précarités et au sous-emploi en Syrie.

camion. Certaines associations se construisent aussi sur des complémentarités de compétences et de capitaux. Des agriculteurs homsiotes se sont ainsi associés dans les années 1990 à des ingénieurs agronomes pour la mise en place de serres conditionnées, les premiers fournissant la terre et une partie du capital, les seconds un savoir-faire technique et le reste du capital nécessaire. Certains investissements peuvent regrouper un nombre important de personnes qui ne possèdent, sous forme de quote-part, qu'une toute petite partie du bien acquis. La participation simultanée à plusieurs associations permet alors de dégager un complément de revenu intéressant. Ces formes d'associations économiques, anciennes dans le principe²⁷, se sont diversifiées et ont pris une vigueur nouvelle avec la crise.

En dehors de la pratique, également ancienne et courante, du crédit chez le commerçant, on peut enfin évoquer les caisses d'épargne collectives, ces tontines (*jam'iyât*) qui permettent d'accéder, en l'absence de système de prêts bancaires²⁸, à des formes très souples de micro-crédits individuels. Longtemps circonscrites aux sociabilités féminines et aux dépenses domestiques, les tontines sont largement sorties de la sphère domestique en raison de la crise économique : de nombreux hommes y participent désormais et l'on trouve des tontines aussi bien dans les administrations publiques que dans le secteur privé. Une tontine réunit généralement dix à douze personnes, collègues de bureau, commerçants d'une même rue, voisins de quartier ou amis, chacune de ces personnes s'engageant à verser mensuellement une somme fixée à l'avance. L'argent ainsi réuni est prêté sans intérêt à l'un des membres du groupe sur décision collective. Une personne peut participer simultanément à plusieurs tontines, de même que les membres d'une même famille peuvent cotiser à des tontines différentes. Une tontine peut être constituée de façon ponctuelle à l'initiative d'une seule personne qui trouve là le moyen de financer un projet précis (achat d'un bien, réalisation de travaux, hospitalisation...) ou, initiative d'un groupe, fonctionner plusieurs années avant d'être dissoute. Elle constitue alors une réserve d'argent permanente permettant de faire face à des dépenses imprévues. Ce système d'emprunt, qui est avant tout présenté comme un système d'épargne, permet de rester en conformité avec les principes islamiques concernant les prêts d'argent et de sauvegarder face et dignité puisque chacun est à la fois donneur et emprunteur et pas seulement demandeur. C'est enfin un système qui fonctionne sur des rapports de confiance et sur un contrôle social rendu possible par la fréquentation quotidienne d'un même lieu de travail ou de résidence.

27. Sur le rôle et l'importance des associations (familiales ou non) dans la constitution et le fonctionnement des petites entreprises textiles de la région d'Alep, lire J. Cornand, 1994 : 149-154.

28. La loi du 29 mars 2001 qui autorise la création de banques privées n'a pas encore été suivie dans les faits (2003).

Conclusion

En Syrie, les risques d'une désaffiliation sociale massive que pourrait provoquer une dégradation de l'emploi et des conditions de travail semblent pour l'heure être limités par l'activité des réseaux de la protection rapprochée et le maintien de formes communautaires d'entraide et de coopération. Il convient en effet de faire la distinction entre une *précarisation économique* bien réelle, touchant un nombre croissant de Syriens, et une *précarité sociale* qui semble être encore contenue. La précarité ne renverrait pas systématiquement dans ce pays à une situation de grande pauvreté, d'exclusion, de marginalisation et d'absence de ressources, comme ce peut être le cas en France, mais plutôt à un état d'insécurité économique que viennent compenser ou atténuer des pratiques sociales de protection et de sauvegarde.

En effet, si le capital économique fait souvent défaut, le capital social et relationnel permet encore de mobiliser, dans les milieux touchés par la précarité, les ressources qui rendent possible la survie quotidienne. Ce qui importe, c'est bien cette capacité à mobiliser, de façon collective ou individuelle, les ressources là où elles se trouvent : pluriactivité, activités interstitielles, caisses d'épargne et associations d'intérêts... formes parfois très anciennes de mobilisation, mais qui sont alors renouvelées et adaptées aux nouvelles conditions socio-économiques.

On peut cependant se demander si ces formes ne sont pas sur le point d'être dépassées ou à tout le moins minorées par l'activation de plus en plus importante de réseaux d'entraide fonctionnant sur la base de l'appartenance confessionnelle et occupant un niveau intermédiaire entre les solidarités primaires et les protections que peut continuer à dispenser l'État. De plus en plus d'associations d'entraide s'organisent en effet à partir des lieux de prières, églises et mosquées, et consacrent les hommes de religion comme intermédiaires entre les personnes nécessiteuses et les donateurs potentiels, entre la demande et l'offre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOISSIÈRE T., à paraître, *Le jardinier et le citoyen. Ethnologie d'un espace agricole urbain dans la vallée de l'Oronte en Syrie*, Damas, IFPO.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard : 490 p.
- 2003, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil : 95 p.
- CHATELUS M., 1981, « À propos du développement industriel au Moyen-Orient », *Maghreb-Machrek* 92.
- CORNAND J., 1994, *L'entrepreneur et l'État en Syrie, le secteur privé du textile à Alep*, Paris, L'Harmattan / Maison de l'Orient : 263 p.
- 1997, « Nouvelle politique économique et secteur privé industriel en Syrie », *Méditerranées* 3/4 : 99-108.

- COURBAGE Y., 2001, « La politique démographique au passé, présent et futur », *Les Cahiers de l'Orient*, H.S : 55-73.
- KANAFANI-ZAHAR A., 1994, *Muné, La conservation alimentaire traditionnelle au Liban*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme : 265 p.
- KIENLE E. (ed), 1994, *Contemporary Syria : Liberalization between Cold War and Cold Peace*, British Academic Press, Londres.
- LAWSON F.H., 1990, « Libéralisation économique en Syrie et en Irak », *Maghreb-Machrek* 128 : 27-52.
- LEVALLOIS A., 2001, « Une libéralisation sous contrôle », *Cahiers de l'Orient*, H.S. : 75-88.
- LONGUENESSE É., 1993, « Médecins et protection sociale en Syrie », in B. CURMI et S. CHIFFOLEAU (dir.), *Médecins et protection sociale dans le monde arabe*, Les Cahiers du CERMOC 5 : 51-154.
- MELKI R., 1994, « Syrie : une ouverture sous haute surveillance », *Arabies* 92, 1994 : 27-32.
- PAUGAM S., 1996, « La constitution d'un paradigme », in S. PAUGAM (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, éditions de la découverte / textes à l'appui : 7-19.
- PERTHES V., 1997, *The Political Economy of Syria under Asad*, London, New York, I.B. Tauris : 298 p.
- PNUD, 1999, *Rapport mondial sur le développement humain*.
- SEURAT M., 1980, « État et industrialisation dans l'orient arabe. Les fondements socio-historiques », in BOURGEY A. (dir.), *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*, Beyrouth, CERMOC : 27-67.